

La lecture de cette phrase me porte à croire que le Gouvernement n'est pas très bien renseigné sur la situation de l'Ouest du Canada. Le discours continue ainsi :

Ils n'ignorent pas que les variations des marchés mondiaux sont de nature à nécessiter une nouvelle intervention de la part de mon gouvernement qui est toujours prêt à accorder l'aide complémentaire exigé par l'intérêt national.

Cette phrase, monsieur l'Orateur m'encourage. Il se peut que le Gouvernement n'ait pas été bien au courant des variations. Le discours dit ensuite :

La situation actuelle a fait ressortir la nécessité de réduire le coût de production et de distribution de la récolte de blé et de s'assurer d'autres débouchés stables, étant donné qu'il est essentiel au bien-être de toutes les parties du Canada que les producteurs de grain soient rétribués d'une façon satisfaisante.

Il est de mon devoir, monsieur l'Orateur, d'attirer votre attention et celle de la Chambre, sur les prix que touchent actuellement les producteurs de grain. Les chiffres cités plus bas sont tirés du *Calgary Herald*, en date du 13 mars, et sont les prix courants payés pour le grain livré aux éleveurs de compagnie dans l'Alberta, aux centres où le tarif de transport à Fort-William est de 26 cents :

Blé : n° 1, 36 cents ; n° 2, 33 cents ; n° 3, 29 cents ; n° 4, 25 cents ; n° 5, 23 cents ; n° 6, 23 cents le boisseau.

Avoine : n° 2 OC, 15 cents le boisseau.

C'est la classe la plus élevée.

Avoine n° 1 de provende, 10 cents le boisseau.
Orge : n° 3 OC, 14 cents ; n° 4 OC, 11 cents le boisseau.

Seigle : n° 2 OC, 12 cents ; n° 3 OC., 10 cents le boisseau.

Personne ne soutiendra, j'en suis certain, que ces prix sont satisfaisants. En réalité ils sont si peu satisfaisants qu'il est impossible que la situation commerciale au pays soit stable tant qu'ils ne changeront pas. Me permettez-vous de vous donner un ou deux exemples pour montrer à quel point ces prix sont insuffisants. Il y a quelques semaines quelqu'un m'a dit qu'il avait donné cinq boisseaux de blé pour faire poser des semelles aux chaussures de son garçon ; du blé n° 2. Un autre avait été obligé de donner 60 boisseaux d'orge pour acquitter le prix d'une paire de chaussures de travail qu'il s'était achetée. Je connais un homme qui était heureux d'avoir trouvé un dollar pour 11 douzaines d'œufs qu'il avait apporté en ville. Son garçon l'avait accompagné, et leur dîner au restaurant coûta 90 cents pour les deux repas. Avec les dix cents qui restaient il acheta des lacets de chaussures pour son garçon. Il ne lui restait rien pour payer l'essence qu'il avait consommée pour se rendre en ville et retourner

[M. Coote.]

chez lui. Il faut exactement 75 boisseaux d'avoine n° 1 pour acheter deux socs de charue. On m'a dit que lors de son passage dans l'Ouest, pendant la campagne électorale, le ministre actuel des Chemins de fer s'est plaint du fait qu'un paquet de cigarettes coûtait au Manitoba autant que deux boisseaux d'orge, mais celui qui m'a donné ce renseignement me disait, "Quand vous irez à Ottawa dites-lui qu'il en coûte maintenant trois boisseaux d'orge dans notre district pour acheter un paquet de cigarettes".

Ces prix ridicules, monsieur l'Orateur, ont semé le plus profond découragement dans l'Ouest, et la chose n'est pas surprenante. Des prix que j'ai cités il faut déduire toutes les dépenses faites par le fermier, y compris le battage, le transport du grain à la ville, la mise en quintau des gerbes, la ficelle d'engravage, les repas des moissonneurs, les réparations à la lieuse, et toutes les dépenses nécessitées par la préparation du sol pour les semences. Dans bien des cas le fermier est incapable de payer ses comptes au magasin, ses taxes, ou les intérêts sur ses emprunts hypothécaires ou bancaires. J'ai en main une découpeure du *Calgary Herald* contenant une dépêche d'Edmonton dans laquelle il est dit que la Retail Merchants' Association, au cours d'une entrevue avec le gouvernement provincial, aurait déclaré que les cultivateurs de cette province devaient une somme de 40 millions de dollars à leurs marchands. Et comme on m'a dit il y a quelques années qu'il y avait 70,000 cultivateurs en Alberta, vous pouvez vous faire une idée de la moyenne du compte de magasin de chaque cultivateur.

Voici dans quelle position se trouvent bon nombre de nos agriculteurs : Ils comptent faire leurs semences au printemps avec un tracteur, mais il ne leur reste pas assez d'argent pour acheter l'essence et l'huile nécessaires pour le faire fonctionner, et dans bien des cas on leur refuse absolument toute avance. Comment les semences se feront-elles au printemps ? C'est la question d'actualité, et j'espère que la Chambre et le Gouvernement étudieront cette question avant la fin de ce mois. Un gérant de banque aurait exprimé l'opinion, me dit-on, que dans son district un tiers du terrain ne serait pas ensemencé, ce printemps, parce que les cultivateurs ne pourraient pas se procurer les fonds nécessaires pour entreprendre ces opérations. Je sais une région de l'Alberta, et non l'une des pires, loin de là, où trois cultivateurs seulement ont pu acquitter l'impôt scolaire de 1930. S'ils ne peuvent obtenir du crédit pour leur exploitation du printemps, ils seront certainement incapables de payer